

SUR

UNE INSCRIPTION DU XIII^e SIÈCLE

COMMÉMORATIVE DE LA CONSÉCRATION D'UNE ÉGLISE

EN LYONNAIS.

A Monsieur Péricaud aîné, de l'Académie de Lyon.

Monseigneur le Cardinal-Archevêque, faisant, il y a deux ans, sa visite pastorale, remarqua que la pierre sacrée de l'église de Chassagny manquait de la première des conditions liturgiques, celle de présenter un tombeau ou *loculus* pour renfermer des reliques et en ordonna le remplacement. Tirée de la place qu'elle occupait, cette pierre a trouvé asile au château du même village, appartenant à M. Jordan, parent de l'orateur et publiciste Camille Jordan. C'est là que, grâce à l'obligeance de M. l'aumônier de la maison, il m'a été permis de la voir. C'est une mince tablette de marbre blanc de 23 centimètres de hauteur sur 22 de largeur, marquée sur l'une de ses faces de cinq croix, indice de sa consécration, et offrant sur l'autre face l'inscription que voici :

: ISTA : BASILICA : COSECRATA : E :
 IN : HONORE BI : ATHONII : ABBIS : A :
 VENERABILI : PRE : DNO : VVI :
 LLELMO : SABINEN : EPO : ET :
 CARDIN : ANNO : DNI : M : CC : XL :
 IX : III : KI : FEBROARII :

Ista basilica consecrata est in honore beati Anthonii abbatis à